

**Procès-verbal de l'Assemblée publique d'Odanak
Le 31 janvier 2009**

Liste des acronymes

AINC = Affaires Indiennes et du Nord Canada

Prière d'ouverture et mot de bienvenue

Monsieur Raymond Watso a récité la prière d'ouverture.

Rick O'Bomsawin a prononcé les mots d'accueil.

Code de citoyenneté

La liste des membres de la bande a été remise à la communauté. Le Conseil de bande désire tenir une assemblée particulière afin que les membres aient la possibilité de discuter du code de citoyenneté. Le conseil pense qu'il est important que les gens de la communauté aient une bonne compréhension de ce code et qu'ils le lisent.

Code électoral

Au printemps, il y aura création d'un groupe de travail dans le but de réviser le code électoral qui avait été proposé à la suite du scandale de 2004-2005. Le nouveau code électoral ne s'appliquera pas aux prochaines élections puisqu'il devra préalablement être approuvé par un référendum même si sa préparation est terminée. Il devrait toutefois être implanté à temps pour les élections de 2011.

Étant donné que les membres non résidents peuvent désormais se présenter aux élections et que la population de la communauté augmentera de 300 et 600 membres une fois le code de citoyenneté adopté, il devient primordial d'avoir un code électoral.

Les commentaires des membres résidents et non résidents seront recueillis lors de la préparation du code électoral. Idéalement, le code devrait être soumis pour référendum à l'automne 2009.

Programme de réparations mineures

L'ancien programme de réparations mineures était financé au moyen de la balance des fonds reçus annuellement de l'AINC pour la construction d'habitations. Les coupures du gouvernement fédéral aux fonds d'investissement pour les nouvelles habitations mettent toutefois ce programme en péril.

Le Conseil de bande désire développer une nouvelle approche à long terme pour remplacer ce programme qui est actuellement interrompu. Un nouveau programme sera mis en oeuvre d'ici le mois d'avril.

Le Centre récréatif et de loisirs Odanak

Le Conseil de bande souhaite implanter un nouveau programme récréatif communautaire. Il y aura création d'une table de concertation afin d'améliorer la planification des activités et ainsi

éviter la tenue d'événements le même jour, améliorer le rendement et maximiser l'utilisation du centre culturel. Il y aura préparation d'un calendrier des activités communautaires.

L'équipement d'exercice du centre de santé pourrait être déplacé vers le centre de loisirs afin de permettre son utilisation la nuit.

Pow Wow 2009

Le Pow Wow annuel célébrera ces 50 ans cette année. La commémoration des accomplissements de la communauté et de son histoire au cours des 50 dernières années pourraient être la thématique de la fête. Le Conseil de bande encourage les gens de la communauté à proposer des idées, partager des anecdotes de Pow Wow précédents et à s'impliquer dans l'organisation. Au lieu de mettre en place un seul grand comité d'organisation, le Conseil de bande souhaite avoir un nombre de petits sous-comités qui seraient responsables d'organiser chacun un des aspects du Pow wow.

Le groupe des femmes organisera la soirée du bingo. Les dates de la fête/soirée dansante et du bingo ont été inversées, la fête aura lieu le vendredi et le bingo samedi. Ceci devrait augmenter l'affluence le soir du bingo.

État des programmes

Restaurant le Calumet

La communauté prendra le restaurant le Calumet en charge le 15 mars. Les gens sont encouragés à y manger et à en faire la promotion par le bouche à oreille.

Parc d'affaires Odanak

Une compagnie de camion d'incendie située à Pierreville est intéressée à signer un bail à long terme avec la communauté afin d'y installer ses opérations. Apparemment, il n'y a plus de terrain commercial de première qualité disponible à Pierreville. Si cette compagnie s'installe à Odanak, ceci pourrait y entraîner la création d'un parc d'affaires. Le Conseil de bande souhaite développer un tel parc dans la communauté afin de générer des revenus pour compenser les coupures gouvernementales lors du dépôt des prochains budgets pour autochtones de 2010. L'activité d'un parc d'affaires pourrait servir de fonds pour l'augmentation de population prévue à la suite de l'adoption du code de citoyenneté.

Des négociations avec une compagnie d'éoliennes sont en cours. Il n'y aura pas d'éoliennes installées sur le territoire de la communauté par contre. Celles-ci seraient érigées sur le territoire patrimonial à proximité de Victoriaville.

Habitation quatre unités

L'unité quatre logements sera complétée en mars. Si elle réussit bien, nous en construirons une autre. Il ne s'agit pas d'un loyer modique; le seul critère pour obtenir un bail est la capacité à payer le loyer.

Politique en matière de santé

La révision de toutes les politiques administratives est en cours.

Les membres ne demeurant pas sur la réserve seront également consultés. La restriction voulant que les membres hors réserve demeurant à plus de 10 km de la communauté ne soient pas éligibles aux services de santé a été abolie.

Les conjoints non autochtones de membres hors réserve ne sont pas éligibles à certains services sur la réserve, ils peuvent toutefois participer aux sessions publiques d'information. Les membres hors réserve ne sont pas éligibles aux soins communautaires à domicile, ni aux services de transport médical.

Entente avec les services policiers

Le corps policier de la communauté opérait sans l'appui de fonds gouvernementaux depuis avril dernier, moment où la nouvelle entente aurait dû être signée.

Les gouvernements fédéral et provincial ont finalement signé l'entente lorsque le Conseil de bande leur a signifié que la police appliquerait à la lettre le règlement de la circulation pour tout véhicule entrant sur le territoire de la communauté. La SQ avait été mandatée afin de surveiller les activités policières à Odanak peu après cette annonce du Conseil de bande. L'entente a été signée dans les 48 heures qui ont suivi.

Journal communautaire

Quelques erreurs se sont glissées dans le journal communautaire. Les membres qui ont atteint 100 ans d'âge ou qui n'ont pas fourni leur adresse au Conseil de bande ne seront pas exclus de la liste des membres de la bande. Ils seront exclus de la liste électorale.

Patinoire

La patinoire est maintenant en fonction. Un beau vestiaire est disponible pour que les gens puissent y chausser leurs patins.

Comité culturel

Une session d'information sur les activités du Comité culturel aura lieu samedi, le 7 février, à 13h30. Deux invités, un en provenance de Mashteuiatsh et l'autre de Wendake, parleront des politiques culturelles de leurs communautés respectives. Toute la communauté est invitée à y assister.

La crosse

Il y a des parties de crosse à tous les lundis soirs à 19 h 30 au centre communautaire de Pierreville. Les joueurs de tout âge et des deux sexes sont bienvenus. L'équipement est fourni.

Assemblée générale du Musée

L'assemblée générale des membres du musée se tiendra le 22 février. Les états financiers ne seront toutefois pas disponibles avant le mois de mars.

Des décisions importantes seront prises au cours de cette assemblée. Plusieurs membres du conseil quitteront leur poste dont M. Rick O'Bomsawin, Jacques T. Watso et Mme Florence Benedict.

Festival d'hiver

Le Festival d'hiver aura lieu soit la dernière fin de semaine de février ou encore la première de mars. Les parents sont encouragés à participer. De nombreuses activités seront proposées et le festival se terminera par un souper spaghetti.

Relais de la flamme olympique

Le relais de la flamme olympique fera étape à Odanak. Un membre de la communauté sera sélectionné afin de porter la torche. Tous les individus peuvent s'enregistrer en ligne pour la possibilité de porter la torche. Un événement spécial comprenant des jeux communautaires sera organisé lors du séjour du Comité olympique canadien à Odanak.

Centre communautaire

Le locataire du Centre communautaire a quitté les lieux. Il y aura quelques travaux de réparation à effectuer, notamment aux salles de bains et planchers.

Période de questions

Q1-Quand aurons-nous des compteurs d'eau?

R1-Le Conseil de bande évalue la possibilité d'installer des compteurs d'eau dans les résidences et commerces situés sur la réserve. Ceci pourrait aider les individus vivant seuls à réduire leurs comptes pour l'eau, puisqu'ils en utilisent moins qu'une famille de quatre. Ceci aurait également pour effet de sensibiliser les gens à la consommation de l'eau et de les encourager à ne pas la gaspiller. Les compteurs installés dans les résidences des particuliers pourraient servir à localiser les fuites dans les conduites d'eau.

Q2-La décision d'installer les compteurs est-elle officielle?

R2-Une demande de subvention a été présentée à l'AINC, mais nous n'avons toujours pas eu de réponse. L'AINC semble favorable à l'idée. La subvention servirait à couvrir l'achat et l'installation des compteurs.

Q3-Qu'arrivera-t-il si l'AINC refuse la demande?

R3-Le Conseil de bande puisera dans le budget de maintenance pour acheter et installer les compteurs.

Q4-Et pourquoi pas avec l'argent du règlement Crespieul?

R4-Ces fonds sont toujours à la banque. Les deux millions de dollars ne peuvent être dépensés que sur des projets approuvés par référendum.

Q5-Quand les nouvelles cartes de statut seront-elles émises?

R5-Aucune autre carte ne sera émise afin d'enrayer la contrefaçon. Ce sera le gouvernement qui émettra de nouvelles cartes comprenant des éléments de sécurité améliorés. Le gouvernement demande aux communautés de ne plus émettre leurs propres cartes.

Q6-Je m'inquiète du fait que ce soit des jeunes qui effectuent la surveillance au centre récréatif. Sauront-ils maintenir la discipline et le bon état des équipements?

R6-L'incident survenu samedi soir est sous contrôle. La police effectuera des visites au centre de façon régulière. Les jeunes ont été engagés puisque la gestion précédente du centre n'était pas rentable. La gestion du centre par les jeunes est à l'essai.

Q7-Quand le musée ouvrira-t-il ses portes et quels changements y seront apportés?

R7-Ceux qui désirent de l'information à propos du musée doivent se présenter à l'assemblée du 22 février.

Le musée est présentement seulement ouvert à la demande, selon l'horaire d'hiver. Les heures d'ouvertures régulières reprendront en mars. Le conseil procédera à une révision et une

restructuration du musée afin de le rentabiliser puisque la communauté ne peut continuer à y investir.

Rick quittera son poste au sein du conseil du musée puisqu'il se sent en conflit d'intérêt. Il espère que de nombreuses autres personnes seront nommées au conseil lors de l'assemblée de février. Le musée a un grand besoin de sang neuf.

Q8-Y a-t-il des projets pour le presbytère?

R8-Le Conseil de bande a effectué une analyse de faisabilité sur la conversion du presbytère en gîte touristique. Les résultats de l'analyse indiquent que ce ne serait pas rentable. Le Conseil souhaite obtenir des suggestions de la part de la communauté pour l'utilisation de ce bâtiment. Les membres du Comité d'église sont également intéressés à le conserver.

Q9-Le Conseil devait me confirmer que le Chef avait fait parvenir notre pétition sur le cas Shirley de Wind à l'AINC par télécopie.

R9-Le Conseil de bande peut donner à Dodo une copie de la demande télécopiée à l'AINC. Nous n'avons pas encore eu de réponse.

Commentaire 1-Rick fait remarquer qu'il s'exprime au nom du Conseil de bande en entier.

Q10-Nous avons entendu dire que le Conseil travaillait sur un nouveau Code électoral?

R10-Le Conseil de bande souhaite l'implication de membres de la communauté dans le comité de développement du Code électoral.

Q11-Y aura-t-il une parade à l'occasion du Pow wow annuel?

R11-Oui, mais la parade empruntera une nouvelle route afin d'inciter plus de gens de Pierreville à se joindre au Pow wow. La parade partira de l'ancienne gare et se terminera à la piscine.

Date de la prochaine assemblée

Les prochaines assemblées se tiendront le dernier samedi de janvier, de mai et de septembre. Les dates seront publiées dans le journal.

Minutes transcrites par Greg Kelm et traduites par Robert Rebselj

Lues et approuvées par Daniel G. Nolett, directeur général